

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n° 1Portant permission de prolonger le stationnement (échafaudage)***Le Maire de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot)*****Arrêté portant permis de stationnement (travaux)**

Le maire de la commune de Limogne en Quercy

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande de Monsieur SINGLANDE Julien en date du 19/12/2024, qui demande de prolonger l'arrêté n°146 2024/169 pour effectuer des travaux, installer des barrières, un échafaudage et une grue en occupant temporairement le domaine public 45 rue de Vidaillac 46260 Limogne En Quercy ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Du 31/12/2024 au 28/02/2025, Monsieur SINGLANDE Julien est autorisé à prolonger l'arrêté n°146 2024/169 pour effectuer des travaux, installer des barrières, un échafaudage et une grue sur le domaine public 45 rue de Vidaillac 46260 Limogne-en-Quercy.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement : réservation de 4 emplacements de stationnement devant l'office du Tourisme et l'espace devant l'entrée de la pizzeria située au 45 rue de Vidaillac 46260 Limogne-en-Quercy.
- sécurité : mesures de sécurité pour les piétons.

Article 3 : L'occupation temporaire du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation.

Article 4 : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 5 : M. SINGLANDE Julien occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 6 : Le Maire et Le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 01 janvier 2025

Affiché le 01/01/2025

Publication au registre le 01/01/2025

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE

